

## Access-i : l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite

Texte : J.S.



Le « Tourisme pour Tous » est un projet soutenu par le Commissariat général au Tourisme, en Wallonie. L'accessibilité des établissements est une préoccupation grandissante, en matière de fréquentation touristique et les hôtels sont pleinement concernés. C'est pourquoi, au niveau des primes à l'hôtellerie, les aménagements font d'ailleurs l'objet de subventions majorées, au même titre que les aménagements en sécurité incendie.

Notre service d'accompagnement hôtelier « Hôtel à la clé® » s'est intéressé à la labellisation délivrée par « Access-i ». En effet, l'accessibilité des locaux est devenu un critère du classement hôtelier européen « HotelStar Union ».

### Présentation

Access-i a pour mission d'informer les personnes à besoins spécifiques sur l'accessibilité des lieux ouverts au public (hôtels, gîtes, restaurants, cafés, musées, salles de conférence, centres de formation, centres sportifs, parcs, circuits vélo, événements...).

Partenaire officiel du CGT et de l'AViQ, Access-i est le seul outil reconnu par les instances politiques en Belgique francophone. Access-i a déjà audité et certifié plus de 500 lieux en Wallonie et à Bruxelles.

**Le lieu est-il accessible ?**

**La couleur indique le niveau d'accessibilité :**

- Lieu accessible : Je peux venir seul.
- Difficultés sur place : Je dois venir accompagné.
- Niveau d'accessibilité détaillé sur la fiche -> [www.access-i.be](http://www.access-i.be)

**Le pictogramme indique le type de handicap :**

- chaise roulante
- marchant difficilement
- aveugle
- malvoyant
- sourd
- malentendant
- difficultés de compréhension

### Que signifie être certifié par Access-i?

- L'accessibilité du lieu a été vérifiée par un bureau d'expertise en accessibilité;
- Une information complète sur l'accessibilité du lieu est disponible sur le site [www.access-i.be](http://www.access-i.be). Les points forts et d'attention y sont repris par type de handicap. Grâce à ces informations, le visiteur peut préparer son déplacement en toute sécurité;
- Un visuel de certification est apposé sur la devanture du bâtiment et sur les outils de communication.

### Pourquoi se faire certifier?

- Devenir une destination d'excellence.
- Offrir une expérience de grande qualité aux visiteurs, tout au long de leur visite.
- Augmenter la visibilité de son établissement.
- Bénéficier de retombées en termes d'image.
- Profiter de retombées économiques.
- S'inscrire dans une démarche durable.
- Prendre part à un projet inclusif.
- Véhiculer des valeurs essentielles auprès du personnel, des collaborateurs, des partenaires.
- Être un exemple dans le secteur.

## Concrètement, quelle est l'offre de service d'Access-i?

1. État des lieux de votre accessibilité et certification Access-i directe.



2. État des lieux de votre accessibilité, conseils pour améliorer votre accessibilité et certification Access-i.



3. Accompagnement aux travaux lors d'une nouvelle construction et certification Access-i.



## Les tarifs

Ils sont établis en fonction de la taille et de la finalité du bâtiment.

- Tous les tarifs s'entendent hors frais de déplacement. Ceux-ci sont à 0.75€/km HTVA.
- Pour des structures complexes ou des demandes plus spécifiques, un devis sur mesure est remis.
- Les prix ci-dessous comprennent l'ensemble des prestations et les coûts d'utilisation de la marque Access-i.

Pour un audit + certification :

- Petit bâtiment : à partir de 520€ HTVA
- Moyen bâtiment : à partir de 650€ HTVA
- Grand bâtiment : à partir de 800€ HTVA

Pour un accompagnement (cahier de recommandations remis au gestionnaire avec conseils par famille de handicap afin d'optimiser l'accessibilité du lieu, avec détails et fiches techniques) :

- Petit bâtiment : à partir de 530€ HTVA
- Moyen bâtiment : à partir de 680€ HTVA
- Grand bâtiment : à partir de 1000€ HTVA

## Des aides financières sont possibles

- Le CGT subventionne une partie des aménagements qui améliorent l'accessibilité des infrastructures touristiques (à condition d'être reconnu par le CGT).
- Les Provinces de Liège et de Luxembourg interviennent financièrement dans le coût des services proposés par Access-i, pour les opérateurs situés sur leur territoire.
- Access-i a deux conventions officielles avec ces Provinces, au bénéfice des opérateurs.
- Les appels à projet. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos pouvoirs locaux qui ont parfois des pistes à suggérer.

Contact :

081/39.08.78 • info@access-i.be • www.access-i.be

## L'expérience de l'hôtel

### « Auberge de Poteaupré » à Bourslers

L'Auberge de Poteaupré, composée d'une brasserie et d'un hôtel de huit chambres, est certifiée Access-i. Antoine COCHE, chargé de projet à l'Espace Chimay, au sein de cet établissement, nous fait part de son expérience.

#### Comment avez-vous pris connaissance d'Access-i ?

Ça fait déjà plus de dix ans que j'ai été sensibilisé à l'accessibilité dans le cadre de la conception du nouvel espace scénographique Espace Chimay. J'ai eu vent de ce type de formation et labélisation en Suisse. Après quelques recherches en Belgique, j'ai découvert Access-i et pris contact.

#### Quels éléments ont permis de vous convaincre d'entamer les démarches auprès Access-i ?

J'ai d'abord suivi une formation qui m'a ouvert les yeux sur les personnes en situation de handicap. Aussi, à l'époque, mon responsable a été immobilisé pendant trois mois à la suite d'un accident. Cet événement lui a permis de se rendre compte que l'Espace Chimay pouvait améliorer son accessibilité.

#### Quel a été le parcours jusqu'à la certification ?

Après un contact par téléphone, Access-i a effectué un audit sur place (+/- une demi-journée). Suite aux conseils reçus, nous avons amélioré certains équipements. En six mois nous avons reçu la certification, que nous renouvelons tous les trois ans.

#### Avez-vous obtenu des aides financières pour ce projet ?

En 2019, nous avons répondu à l'appel à projet lancé par le CGT : « Tourisme pour Tous ». Grâce à cette aide, nous avons notamment construit notre huitième chambre totalement accessible aux PMR et installé un ascenseur.

#### Quel est l'avantage d'être certifié Access-i ?

Améliorer la qualité de notre accueil et de nos services. Nous voulons offrir plus de chances à tout le monde : aussi bien les PMR que les familles avec poussette ou des personnes âgées avec une canne. Ils représentent une large part de la population qui se rendent évidemment aussi dans les établissements touristiques.

